RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Se former jusqu'à 18 ans pour construire son avenir professionnel

En France, c'est obligatoire et c'est une bonne nouvelle

En région Grand Est, les partenaires se mobilisent pour apporter des réponses adaptées au plus près des jeunes

Octobre 2021

1jeune1solution.gouv.fr

STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
#FranceSolidaire

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Association Régionale des Missions Locales
Grand Est

Afpa

ÉDITO

En septembre 2018, le gouvernement a lancé la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, pour la première fois dans notre droit, l'obligation de formation de 16 à 18 ans complète l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette obligation de formation a pour ambition de ne laisser aucun jeune mineur sans solution en lui offrant la possibilité d'une nouvelle chance dans son parcours en étant accompagné vers des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification ou à l'emploi.

En Grand Est, aux côtés de l'État c'est l'ensemble des partenaires, tant régionaux que locaux, impliqués dans le repérage et l'accompagnement des jeunes qui se mobilisent pour garantir, à l'ensemble des jeunes, un accompagnement puis une solution correspondant à leurs besoins. La synergie partenariale qui permet, de repérer, de contacter puis d'accompagner les jeunes mineurs sans solution est notamment mise en œuvre au sein du réseau des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Dans notre région, ce sont environ 8 000 jeunes mineurs qui relèvent de cette obligation.

Au-delà de la mobilisation de tous, l'État, à travers le déploiement du plan 1jeune 1solution, a amplifié le panel de solutions (engagement civique, retour à la scolarité, accompagnement socio-professionnel, formation, alternance…) pouvant répondre à leurs besoins. Ainsi, par exemple, l'État a mobilisé plus de 1 400 000€ de financement supplémentaire, au bénéfice des 43 missions locales du Grand Est, pour permettre d'assurer un repérage et un suivi efficace des jeunes concernés par l'obligation de formation.

Cette mobilisation doit se poursuivre en y associant tous les acteurs : collectivités territoriales, services de l'Éducation nationale, Missions locales sans oublier les parents de ces jeunes pour permettre à ces derniers de saisir cette deuxième chance

Josiane Chevalier
Préfète de la Région Grand Est

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale.

Dans notre système éducatif, elle articule prévention et remédiation, afin que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et s'insérer au mieux.

Au sein de chacun de nos établissements, un groupe de prévention du décrochage repère les élèves en fragilité et les accompagne pour éviter qu'ils décrochent, chaque acteur est mobilisé que ce soit au sein de sa classe, dans son champ disciplinaire, dans le suivi éducatif ou la construction du projet d'orientation. Dans les établissements les plus touchés, un référent décrochage facilite le travail en réseau des acteurs, et constitue un relais entre les élèves, les familles et les équipes éducatives.

Dans chaque territoire, un comité FOQUALE (Formation Qualification Emploi) se constitue pour servir d'observatoire du phénomène du décrochage et proposer des actions de prévention et de remédiation.

Enfin, l'éducation nationale propose en région académique des réponses appropriées aux jeunes de 16 à 18 ans soumis à l'obligation de formation : SAS, parcours personnalisés, structures de retour à l'école, dispositifs collectifs de remédiation ou actions portées en commun par les partenaires des plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs, co-animées par les CIO et les missions locales.

Cette mobilisation collective porte ses fruits et la part des décrocheurs a été fortement réduite ces dernières années pour atteindre 6% de la population concernée, près de 3000 jeunes en obligation de formation ont été accompagnés par l'éducation nationale en 2020-2021.

Jean-Marc Huart
Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des Universités

1

LES JEUNES DE 16 À 18 ANS SANS FORMATION NI EMPLOI EN FRANCE : une préoccupation pour les familles, un défi pour la société

Entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2020, l'obligation de formation a été instaurée par la loi « pour une École de la confiance » (article 15 de la loi du 26 juillet 2019). Elle permet aux jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi de se former jusqu'à 18 ans et offre à chacun une seconde chance dans son parcours. C'est une réforme majeure qui complète l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans et qui contribue à lutter contre le décrochage scolaire.

Qu'est-ce que l'obligation de formation ?

La nouvelle mesure « Obligation de formation » en vigueur depuis septembre 2020 concerne non seulement l'entrée en formation mais également, toutes les solutions possibles pour les jeunes de 16 à 18 ans, en commençant par le droit de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une des structures de l'éducation et de la jeunesse.

Quelques solutions vers lesquelles ces jeunes sont accompagnés : l'apprentissage, les écoles de la 2ème Chance, le Service national universel, le service civique, les structures de retour à l'école, les actions de remise à niveau et de préapprentissage, les formations offertes aux mineurs, l'entrée en enseignement supérieur, le retour en formation initiale, etc.

« Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre des études afin d'atteindre un tel niveau. L'État prévoit les moyens nécessaires, dans l'exercice de ses compétences, à la prolongation de scolarité qui en découle. »

Extrait du Code de l'éducation aux articles L122-2 et L313-7.

L'obligation de formation jusqu'à 18 ans est donc une réponse au décrochage scolaire et, de façon plus globale, une chance pour tous les jeunes de 16 à 18 ans qui sont sans solution, qu'ils soient diplômés (Bac, Cap) ou non.

2

LES CHIFFRES CLÉS DANS LE GRAND EST

333 172 jeunes de 15 à 19 ans en région Grand Est

Source : INSEE estimations de population

Entre 16 et 18 ans
les jeunes sont essentiellement en formation ou en emploi

Les jeunes dans le Grand Est selon leur âge et leur activité

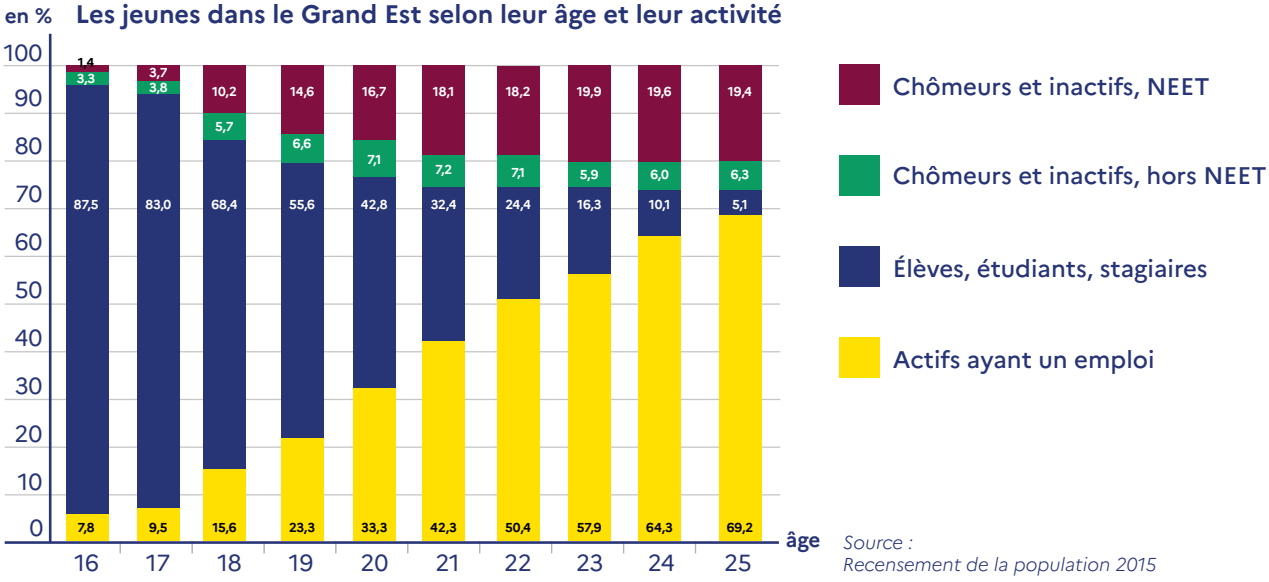

Source : Recensement de la population 2015

En région académique Gand Est

6% de décrocheurs de 16 à 25 ans

De septembre 2020 à juin 2021

8854 jeunes repérés éligibles à l'obligation de formation

60 % d'entre eux déjà en solution ou en accompagnement

2000 places proposées dans la Promo 16-18 ans du plan « Un Jeune, une solution »

3

DES SOLUTIONS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES DU GRAND EST

Des professionnels de l'accueil et de l'accompagnement, organisés en réseau au sein des 32 plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs

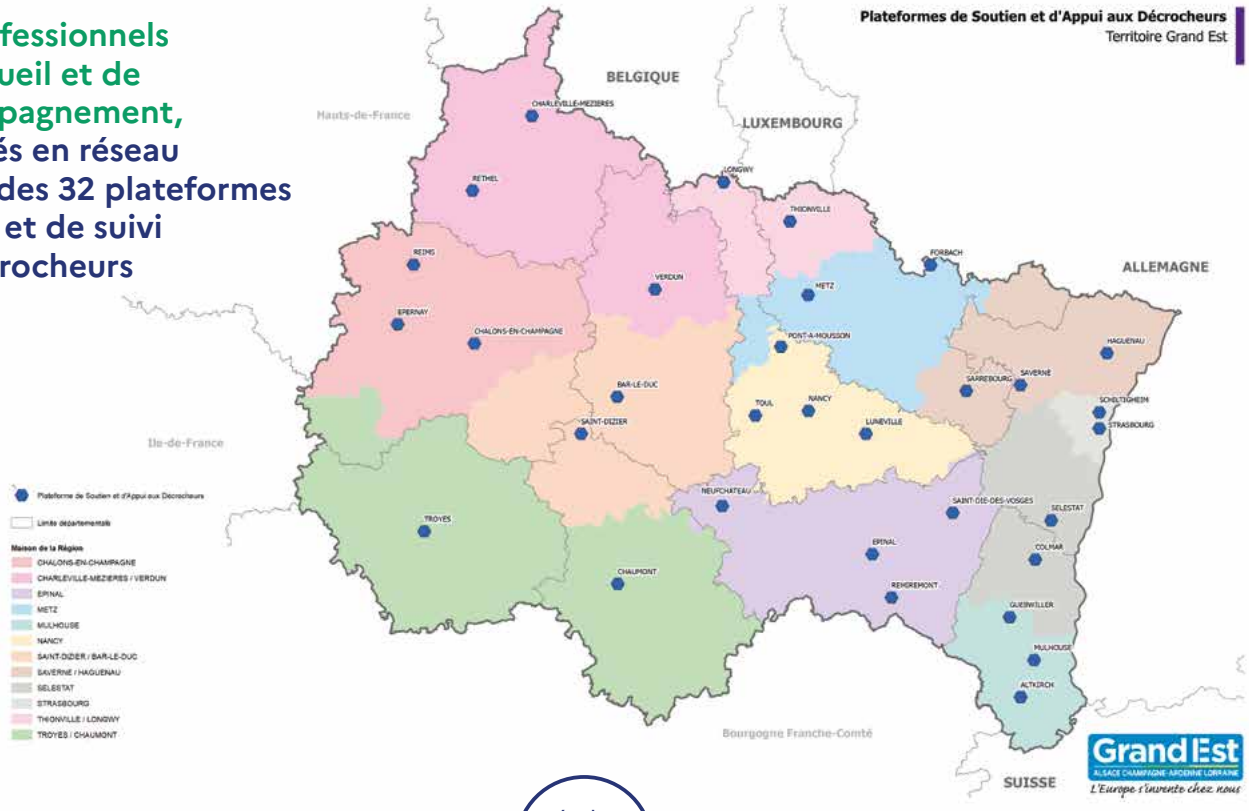

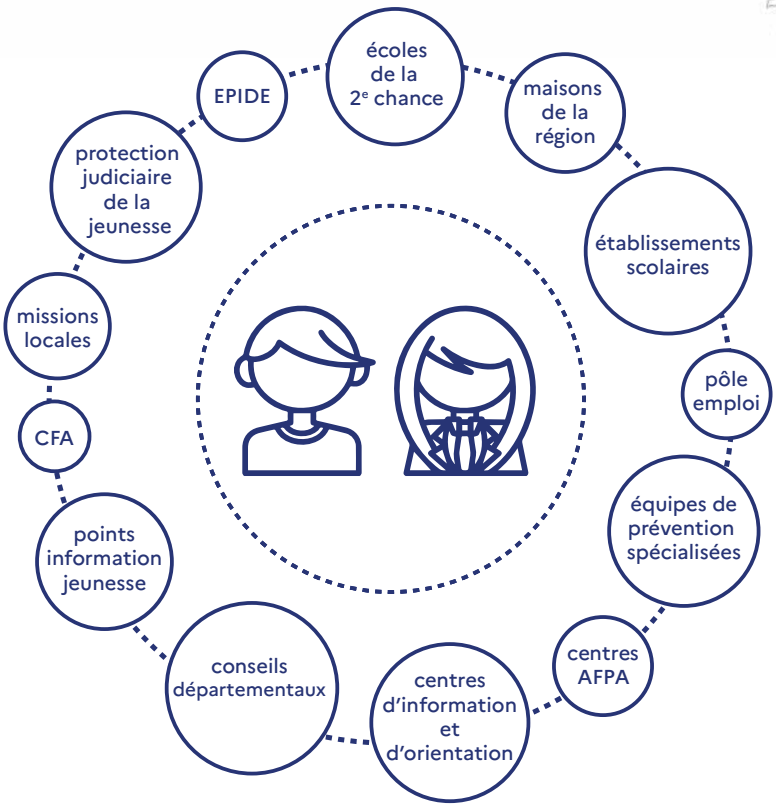

4

DES RÉPONSES ADAPTÉES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

Favoriser la persévérance scolaire

Favoriser la persévérance scolaire et prévenir le décrochage.

En 2029-20, 3122 jeunes ont bénéficié d'actions de prévention du décrochage en région académique Grand Est.

Tous les ans, une semaine de la persévérance scolaire est déployée dans chaque académie

Je n'aimais pas l'école, les cours, j'avais des soucis avec les professeurs, rien ne me plaisait, je rendais des copies blanches. L'an dernier c'était explosif, j'ai changé d'établissement et je me suis fait exclure… je suis revenu dans mon premier collège !

Mais là on m'a proposé de faire un PAFI (Parcours Aménagé de Formation Initiale), je fais des stages en boulangerie, je vais une journée par semaine en prépa-apprentissage avec le lycée agricole de Rethel et une journée par semaine pour travailler des compétences sociales avec la MLDS au lycée Verlaine.

Ça m'aide à travailler car je fais des choses différentes et cette année je n'ai encore eu aucune heure de colle ni mot à mes parents, je fais ce que je peux ! J'ai changé de comportement, je sais très bien que cette année était ma dernière chance.

Ensuite j'espère trouver un contrat d'apprentissage dans la vente.

Ewan,
un parcours aménagé en 3e pour éviter le décrochage

Vidéo du témoignage d'Ewan :
https://youtu.be/HIpTv75DTqY

C'est dur de tout raconter !

Au début, comme j'avais des difficultés, j'ai commencé à faire rigoler les autres et après c'est devenu une habitude.

En début de 3e, je ne faisais plus rien parce que je pensais que ça ne servait à rien que je travaille. Donc ça devenait compliqué d'aller à l'école et compliqué d'y rester.

Au collège, on avait changé de principale. Au début, elle parlait de punition. Elle a essayé plein de choses et un jour elle m'a proposé de faire un SAS Bilan avec la MLDS pour faire le point sur ma situation.

C'est ce temps-là qui a tout déclenché.
J'ai tout de suite apprécié le changement d'établissement. J'ai aimé le fait de prendre le temps de parler, de comprendre les choses et de faire le point, où j'en suis et où je vais !

Après c'est le retour à la normal et là c'est plus dur. Mais j'avais pris quelques résolutions et j'avais maintenant des perspectives à l'école et mon retour en 3e a été adapté avec la participation à une action de liaison collège/Lycée professionnel.

J'ai travaillé au collège sur de l'électrotechnique et après on est allé en train jusqu'à l'atelier du lycée. On y a travaillé toute une matinée et tout a fonctionné.

En sortant, j'ai su que c'était là que je voulais aller. Tout me plaisait, le lycée, la filière, l'ambiance, tout !

Au final, j'ai eu mon brevet alors que ce n'était pas gagné et aujourd'hui je suis en 2nde bac pro et tous les jours je me lève avec plaisir.

Loane NOEL,
Elève de 2nde bac pro des métiers de la transition numérique et énergétique (TNE) au LPO Jean Moulin de Revin

Accompagner les décrocheurs dans des dispositifs dédiés

Entre septembre 2020 et juin 2021, l'éducation nationale en Grand Est a accompagné 2788 jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans, 845 sont retournés en formation initiale, 1775 ont été accompagnés dans un dispositif de remobilisation de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

Q : Qu'est-ce qui a fait que tu t'es retrouvé en décrochage scolaire ?

R : J'ai beaucoup voyagé avec mon père pendant 5 ans. On s'est plus concentré sur le voyage que sur l'école et des trucs comme ça. J'avais terminé ma primaire en France et j'ai démarré le collège.

Q : Pendant ton année passée au DAIP de Metz l'an passé, qu'est-ce qui t'a permis de raccrocher ?

R : Pendant l'année au DAIP, j'ai fait plusieurs stages, et en même temps j'étais sur des modules, ça m'a permis d'améliorer tout ce qui est Français, Mathématiques.

J'ai toujours voulu avancer dans tout ce qui est école, m'instruire en autodidacte ou par un lycée.

Grace au DAIP, j'ai pu faire des stages et découvrir des métiers, puis surtout des personnes qui m'ont aidé, orienté. Et c'est comme ça que j'ai connu… C'est comme ça que maintenant je suis en apprentissage.

Mon vécu dans le dispositif, c'était bien, c'était varié, Il y avait une bonne équipe. L'emploi du temps me laissait du temps libre pour penser à ce que je voulais faire. Le temps libre pour réfléchir a été déterminant, l'aménagement de l'emploi du temps.

Q : quelle est ta situation aujourd'hui ?

R : Je suis en apprentissage dans un bar, un restau bar « la Comédie » à Metz. J'ai connu quelqu'un dans mon stage précédent chez un fleuriste qui était le propriétaire de ce bar et qui m'a proposé, car il a bien aimé ma façon d'être et mon parcours, de faire une saison au bar. Et il m'a dit directement « t'as quà faire l'apprentissage ». Et c'est comme ça que j'ai fait l'apprentissage chez lui.

Je suis en 1re année de CAP PSR, Production Service en Restaurations.

Je pense que je vais continuer un moment encore dans le domaine de la restauration, poursuite de formation chez mon patron. Ce qui me plait, c'est l'approche et le contact avec les clients.

Le DAIP c'était très bien.

THIAGO,
Jeune inscrit dans le DAIP du lycée Alain-Fournier de Metz en 2020-2021

Travailler en partenariat

Ma mère m'a parlé du Service Civique alors je me suis inscrite à la Mission locale pour intégrer programme Booster et ne pas rester une année inactive.

Ce service civique alterné avec la MLDS m'a permis d'acquérir des compétences et des connaissances. J'ai appris à me maitriser, à avoir confiance en moi-même, à être patiente et à travailler en équipe. La MLDS m'a aidée à construire mon projet : je sais ce je ne veux pas faire et que je veux poursuivre une formation de la voie professionnelle.

Maintenant, je vais faire des stages pour affiner mon projet et je suis en Accompagnement Objectif Avenir à la Mission Locale.

Anita DESCAMPS

J'ai quitté le lycée à la fin de la classe de 1re générale parce que je n'avais pas pu m'inscrire dans les options qui m'intéressaient et puis j'en avais marre du système scolaire.

En raison de la crise sanitaire, la formation qui m'intéressait n'a pas pu ouvrir alors je me suis inscrite à la Mission Locale et c'est ma conseillère qui m'a parlé d'Unis-Cité et du service civique alterné pour les mineurs. Ça m'a fait du bien de me retrouver dans une structure avec un vrai cadre et d'avoir des règles… et j'ai trouvé ma voie !

Grâce à la remise à niveau à la MLDS, j'ai pu savoir où j'en étais de mes connaissances et de mes compétences. J'ai découvert toutes les formations qui pouvaient m'intéresser et j'ai travaillé mon projet.

Aujourd'hui, je suis une formation BAFA pour devenir Animatrice en Loisirs et Tourisme. Dès que j'aurai 18 ans, je pourrai être prise en apprentissage et j'envisage aussi de passer mon bac.

Chiara MONTANARO

5

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL PAR LES MISSIONS LOCALES

Association Régionale des Missions Locales
Grand Est

Ma mère m'a accompagné à la Mission Locale grâce à ses conseils.

Je ne pouvais plus aller en classe, aller en cours, voir les autres… Je n'avais qu'une envie me sentir utile dans la société. L'école ne me permettait pas cela.

La conseillère qui m'a reçu m'a parlé du service civique. J'ai trouvé cela intéressant. J'ai participé à la réunion d'information collective, j'ai passé un entretien et j'ai été retenu pour être volontaire en service civique.

Je me suis senti utile et je n'étais plus renfermé sur moi-même. En parallèle, j'ai pris le temps avec la Mission Locale de mon concentrer sur mon avenir, savoir ce que j'allais faire à l'issue du service civique. J'ai pu avoir différentes propositions en fonction de mes intérêts professionnels ; j'ai fait mes vœux sur parcours sup', j'ai obtenu mon bac en candidat libre et aujourd'hui je fais une licence en histoire.

Ce temps n'a pas été du tout perdu, cela m'a apporté de belles rencontres, de me redonner envie d'avancer dans mon parcours….

Karim 17 ans,
décrocheur scolaire qui a raccroché

J'ai accompagné mon fils à la Mission Locale.

Mon fils était déscolarisé, il a arrêté l'année du BAC. On était désemparé, il était mal on savait qu'il avait des capacités et tous les membres de la famille ne savaient pas quoi faire face à cette situation. Cette prise de risque de devoir arrêter ce cursus initial était difficile.

On a été bien accueilli par la conseillère Mission Locale à la fin du rdv on a pu voir des perspectives. Il a démarré un service civique peu de temps après et il a renoué des relations sociales avec d'autres, il a repris confiance en lui. Il a passé en candidat libre son BAC et a passé toutes les matières et l'a réussi. Aujourd'hui il a repris ses études et est en licence en histoire.

Véronique,
mère de Karim

J'ai démissionné de ma classe de 1re bac pro réalisation de produits imprimés en janvier 2021 dû à une mauvaise orientation.

La Mission Locale m'a permis de croire en mes projets ; j'aime la lecture et le théâtre m'intéresse mais je n'en ai jamais fait.

J'ai réalisé un accompagnement d'orientation approfondi qui m'a permis de voir les différents métiers qui seraient susceptibles de me correspondre (comme le métier d'esthéticienne, d'agent de bibliothèque ou palefrenière).

Depuis septembre, j'ai intégré l'E2C (école de la 2e chance) Cela va me permettre de tester les métiers, m'ouvrir à la culture (à travers le théâtre) et me remettre à niveau en vue de faire une formation qui me convienne.

Louise 17 ans,
décrocheuse scolaire qui a raccroché

6

UN NOUVEAU DISPOSITIF DU PLAN UN JEUNE, UNE SOLUTION - LA PROMO 16/18

J'ai intégré La Promo 16-18 en juillet dernier. Je possédais déjà un CAP en mécanique auto mais je ne me sentais pas prêt à travailler tout de suite et je voulais développer mes compétences et mes connaissances.

J'hésitais entre la mécanique moto ou le métier de peintre en carrosserie. Ce que je sais c'est que je ne me voyais pas vraiment reprendre des études.

La Promo m'a aidé à retrouver un rythme « normal », à me lever le matin.

Et puis l'ambiance dans le groupe m'a donné envie de rester. On n'est loin d'un fonctionnement scolaire.

J'ai fait des rencontres, découvert des associations, des entreprises, des métiers.

Depuis, j'ai eu mes 18 ans, je suis sur le point de signer un contrat PACE en carrosserie et je suis confiant.

Jason 18 ans,
La Promo 16-18 Verdun

Nous déplorons souvent l'absence de qualification chez les jeunes qui ont quitté le système scolaire prématurément.

Mais combien parmi eux sont également dépourvus d'expérience ? Les différents dispositifs d'accompagnement qui sont désormais proposés aux jeunes « décrocheurs » pour répondre à l'obligation de formation, sont justement l'occasion de vivre ces expériences.

Les jeunes se voient ainsi offrir un temps pour eux, l'opportunité d'essayer, de rater, de recommencer sans jugement.

De nombreux acteurs d'horizons variés (formation, entreprise, culture, sport, santé, citoyenneté,...) travaillent en synergie et collaborent pour offrir ces expériences uniques.

En reprenant confiance et en apprenant à se connaître les jeunes acquièrent peu à peu la capacité à faire des choix mesurés pour leur avenir. L'obligation de formation se révèle alors nécessaire et logique pour ces adultes de demain.

Eloïse MOULLIERE,
Responsable La Promo 16-18 – Afpa Verdun

7

DES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES JEUNES

Q : Christel, pourrais-tu me parler d'un ou d'une élève qui présentait une problématique clairement identifiée pour laquelle tu as mis en place une réponse spécifique qui a démontré son efficacité ?

R : Waouh ! J'en ai une en tête. Alors cette jeune, on n'aurait pas parié un kopek sur elle quand elle est arrivée au DAIP. A 17 ans, elle est arrivée au DAIP, sortant de 3ème SEGPA parce qu'elle s'était fait exclure par conseil de discipline pour avoir physiquement agressé un enseignant. Elle était très agressive envers les adultes. Elle avait visiblement un problème de gestion des émotions.

Q : Alors, comment as-tu répondu à cette problématique ?

R : D'abord, quand elle est arrivée chez moi avec l'éducatrice, elle a tout de suite commencé : « Je me suis fait exclure par conseil de discipline… ». Moi, je lui ai dit : « Je connais ton histoire. Mais ça, c'est du passé. Moi, je travaille sur ton futur. Alors, on oublie et on repart à zéro. » Acceptation et neutralité.

Je lui ai dit, il faut travailler sur ta gestion des émotions et du stress. Partage de l'identification claire de la problématique. Je lui ai donné des techniques : quand tu sens que la pression monte, tu sors et tu respires à fond. Petit à petit, elle l'a fait et à chaque fois, elle venait me le dire : « Vous avez vu, je suis sortie. »

J'ai aussi mis en place un code entre nous. « Quand tu sens que c'est trop, tu dis : J'ai rendez-vous avec madame Bogdanik, et tu viens me voir. » Et elle l'a fait. Et alors, elle déballait… On a passé de longues heures d'entretien.

En plus, elle a suivi un module de Brain gym qui entraîne le corps à certains mouvements, notamment oculaires pour servir la recentration sur soi et la concentration.

Elle a progressivement pris conscience de ses capacités positives et repris confiance en elle et dans l'éducation nationale.

On a aussi travaillé sur le projet. Elle a fait des stages dans la petite enfance et en EHPAD qui se sont très bien passés. Elle est devenue souriante, polie et détendue.

Aujourd'hui, elle souhaite rejoindre un CAP et s'est inscrite en formation AFPA 16-18 ans.

Christel Bogdanik,
coordinatrice de la Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours (PAIP) du BEF du Bassin Houiller Lorrain

---

En quoi l'Obligation de Formation a modifié vos pratiques professionnelles ?

A Chalons, la Mission Locale travaillait déjà en partenariat avec le CIO du territoire. Habitués à collaborer, la mise en œuvre de l'obligation de formation que nous copilotons en a sans doute été simplifiée.

Pour autant, l'obligation de formation change la donne. Avant les jeunes venaient à la Mission Locale d'eux-mêmes ou via un prescripteur. Ce qui est nouveau pour nous, c'est de coopérer avec les parents et d'aller chercher des informations auprès des partenaires sur des jeunes que l'on ne connait pas encore.

La plupart des parents ignore cette nouvelle obligation de formation, ils ne connaissent pas toujours la Mission Locale, ni son offre de services.

Pour ne pas focaliser sur la notion « d'obligation », nous mettons en avant la dimension de l'accompagnement individualisé et la recherche de la solution adaptée.

Nous avons renforcé notre action de repérage des jeunes et créé un sas de remobilisation de quelques semaines : « On se remet dans le moov ! » La rencontre avec d'autres jeunes, l'alternance d'activités ludiques, sportives, de rencontres d'organismes de formation, de remise en état d'un jardin potager… permet ainsi de redonner l'envie et d'ouvrir le champ des possibles.

Gaëlle,
Référente Obligation de Formation à la Mission Locale de Châlons en Champagne

8

RESSOURCES UTILES

Vous êtes parent ?

- Dépliant d'information
- Numéro vert
- nouvelles-chances.gouv.fr
- La mallette des parents
- Plateforme Diagoriente
- 1jeune1solution.gouv.fr
- Les Centres d'information et d'orientation : annuaire
- Les Missions locales : annuaire

Vous êtes acteur de l'insertion, entreprise engagée pour l'inclusion ?

- Site internet : lesentreprises-sengagent.fr
- Plateforme Eva
- 1jeune1solution.gouv.fr

Vous êtes enseignant, professionnel de l'Éducation ou de l'orientation, acteur d'une Mission locale ?

- Flyer
- Infographie
- Affiches
- Les Centres d'information et d'orientation : annuaire
- Le rapport « Formation obligatoire des 16-18 ans. Passer d'un droit formel à un droit réel. Sylvie Charrière et Patrick Roger. Janvier 2021. »
- Plateforme Diagoriente
- ONISEP
- 1jeune1solution.gouv.fr

Un numéro vert dédié à l'accompagnement des jeunes

Les jeunes de 16 à 18 ans en situation de décrochage relevant de l'obligation de formation et leurs proches peuvent être mis en relation avec un professionnel d'une Mission locale ou d'un Centre d'information et d'orientation de leur région via un numéro vert : le 0 800 122 500. Ces professionnels de proximité les informent des solutions possibles et les accompagnent vers des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins.

CONTACTS PRESSE

communication@ac-nancy-metz.fr

pref-communication@bas-rhin.gouv.fr